

18/10/2019



COMMENTAIRES SUR LES
COMPTES ANNUELS DE
L'ASSOCIATION. Année
2018 LOGRAMI

Rapport de gestion

du 01/01/18 au 31/12/18

Association LOGRAMI

8 rue de la Ronde
03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule
logrami.allier@logrami.fr

Citation

LOGRAMI, 2019. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION. Année 2018 LOGRAMI. Rapport de gestion, Association LOGRAMI, 16p.

SOMMAIRE

1	COMPTE DE RESULTAT 2018	3
1.1.	Produits d'exploitation	3
1.2.	Charges d'exploitation	7
2	Résultat de l'exercice	12
3	Bilan actifs passifs 2018	13
4	Compte de résultats 2018	14

RAPPORT DE GESTION

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

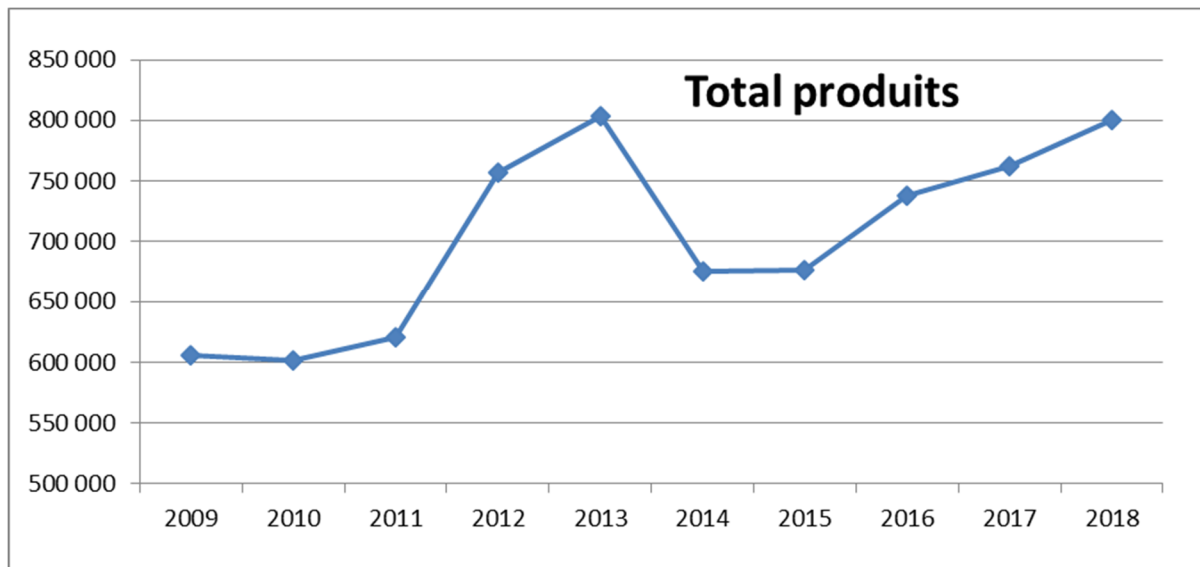
ANNUELS DE L'ASSOCIATION LOGRAMI

1 COMPTE DE RESULTAT 2018

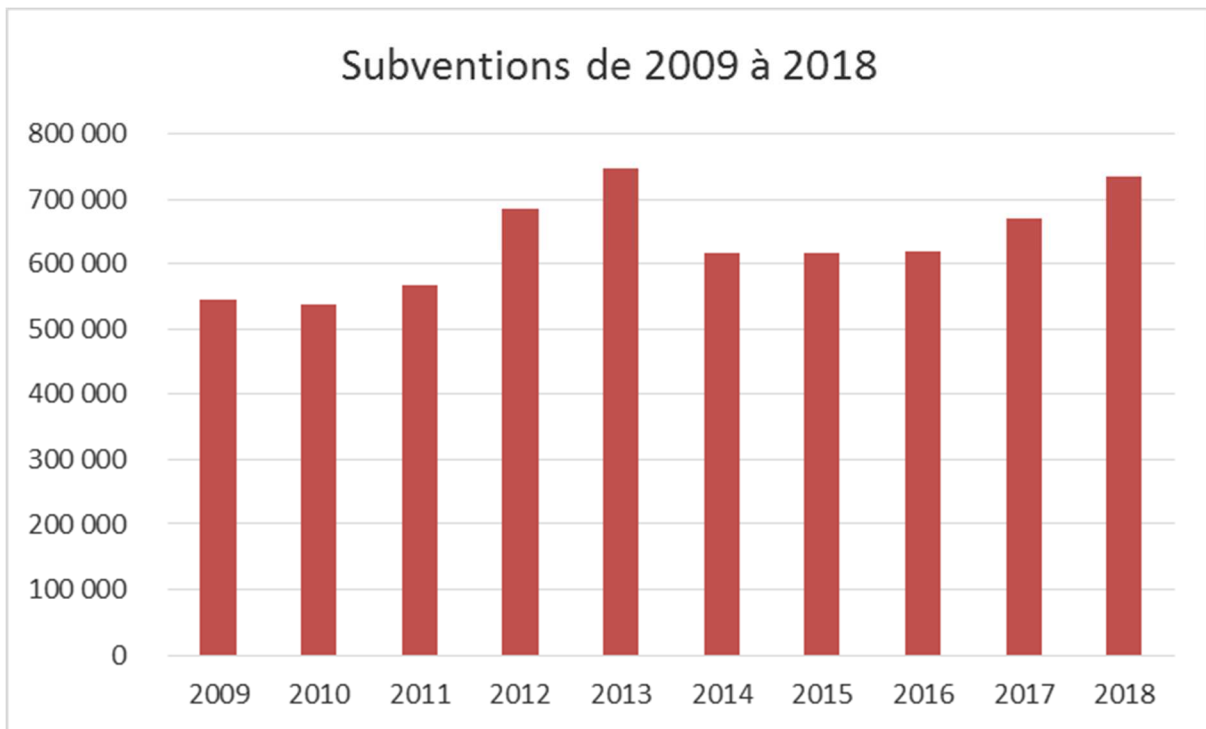
Le total des produits d'exploitation s'élève à **800 018, €** dont **34 263,61 € de cotisations et 630 € de services** et le total des charges d'exploitation à **645 248,93 €** dont **3 537€ de dotation retraite**.

1.1. Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont en augmentation légère du fait de versements à recevoir conséquents. Cependant en réalité, les subventions perçues en 2018 et à recevoir des années précédentes réellement versées en 2018 ne totalise que **391 908,92 €**.

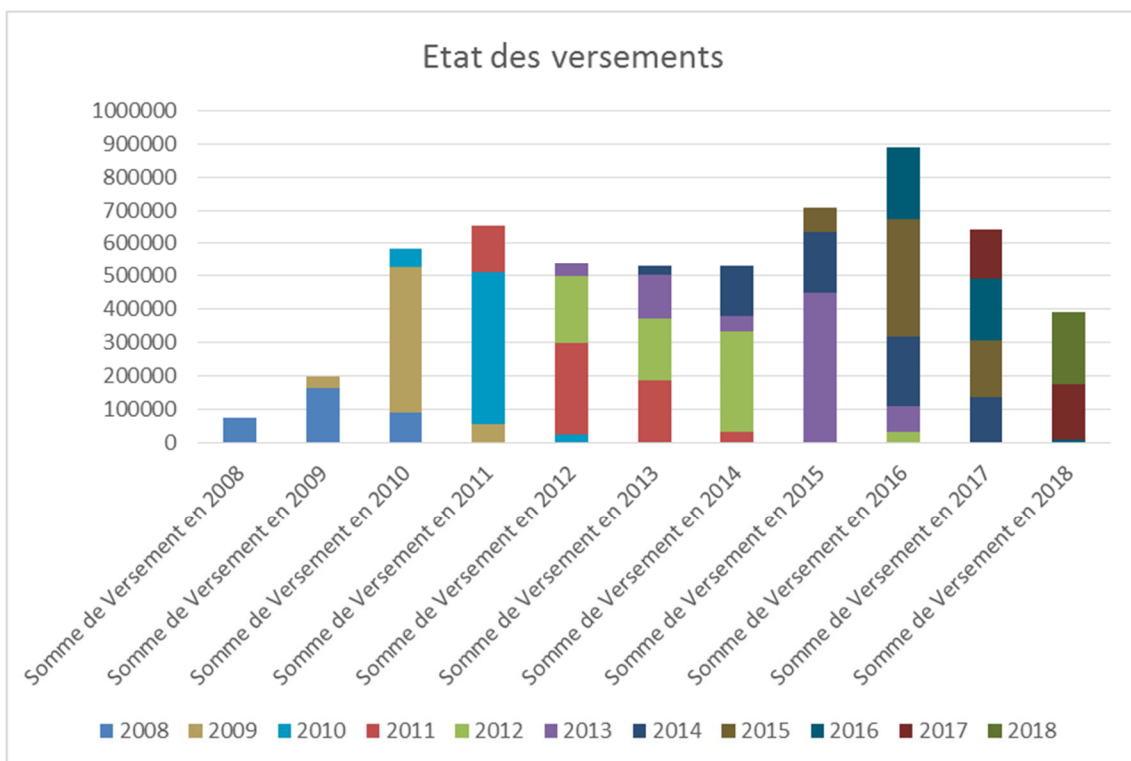


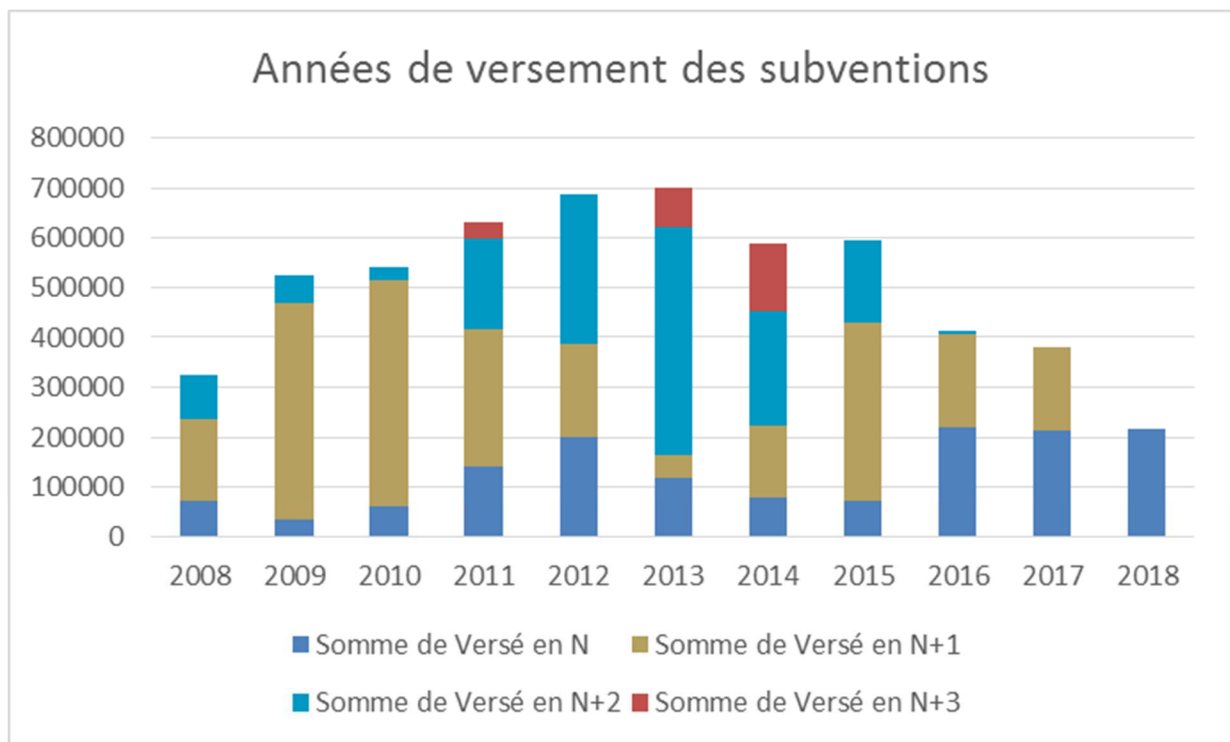
Les produits de subventions pour les opérations 2018 s'élèvent à **734 444,23 €** et représentent **94 % de la totalité des produits d'exploitation**. Ces subventions correspondent à toutes les actions réalisées par l'association LOGRAMI sur le bassin de la Loire. Cette partie inclut également une subvention de fonctionnement octroyée par la FNPF aux « associations migrateurs ».



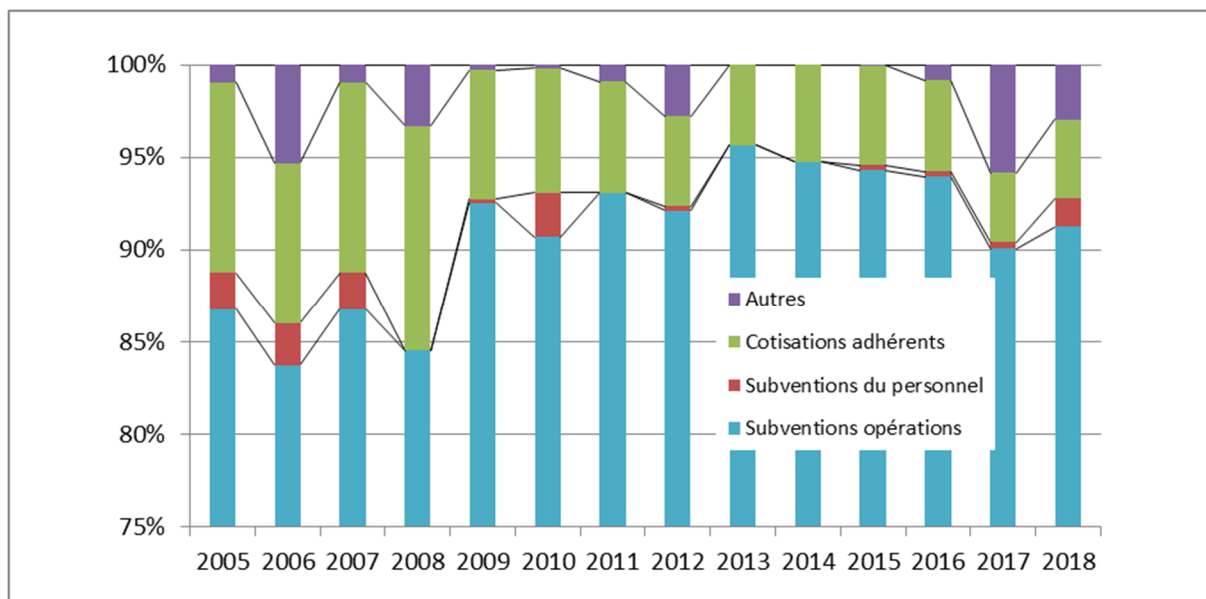
Ces produits de subventions sont légèrement supérieures à la moyenne interannuelle depuis 2009 égal à 634 000 +/- 74 000 euros.

Les périodicités de paiement des versements de la subvention de l'année N sont en moyenne de 3 ans d'étalement. Par exemple, les années 2015 ont été versées en 2015, 2016 et 2017. Les versements des subventions en 2018 concernent les programmes d'actions depuis 2017 et 2018. A contrario des étalements habituels, il manque le versement de l'année 2016 en N+2.

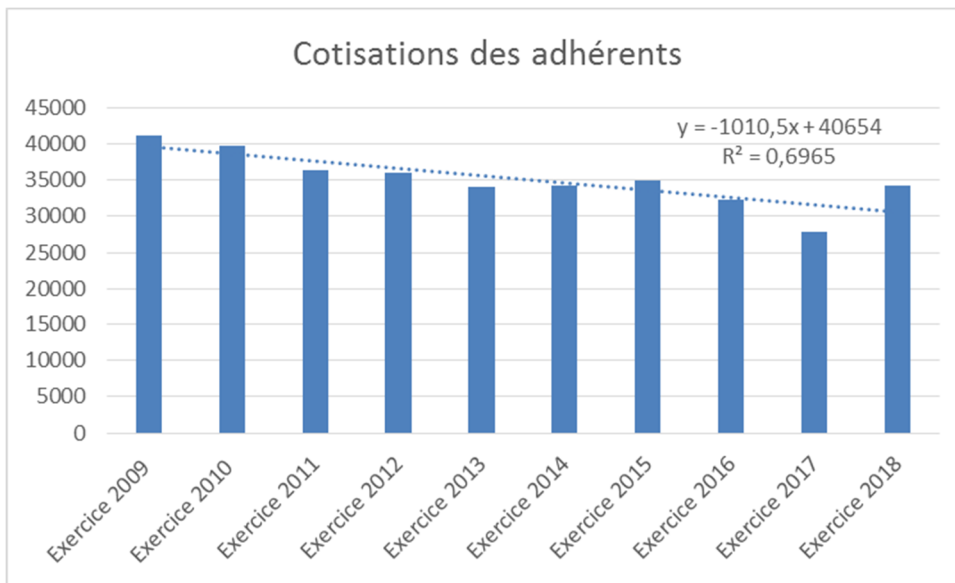




Concernant les autres produits d'exploitation, nous avons eu **12 331,46 euros** de subvention du personnel (Apprentis et Formation).

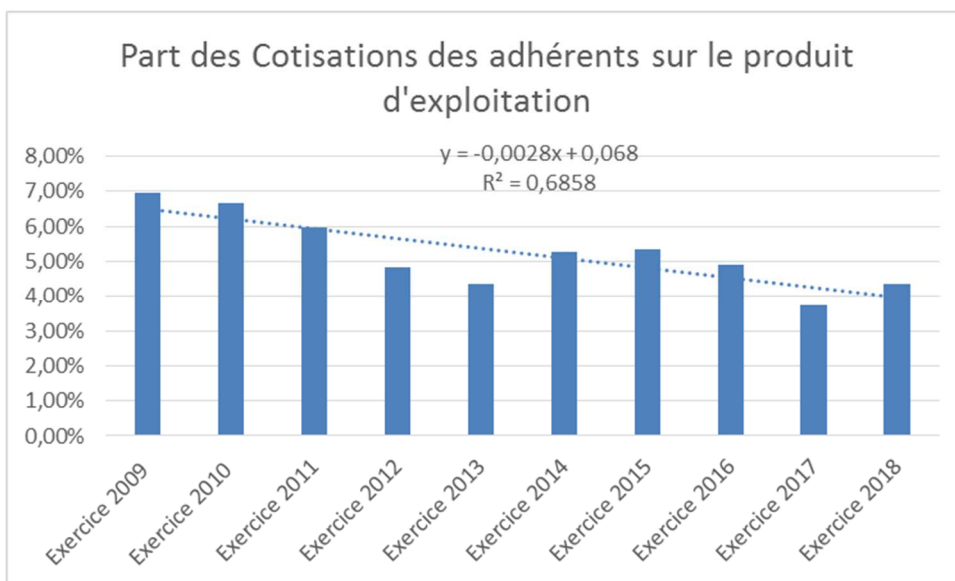


Les cotisations des adhérents qui constituent les fonds propres de l'association et la part disponible pour l'autofinancement des actions s'élèvent en 2018 à **34 263,61 €**. Elle prend en compte un retrait de 1250 euros de cotisation de LOGRAMI pour les SNSAPL, UFBLB et ARPARA mais aussi l'ajout de la Fédération de pêche de Haute Loire, les retards de paiements de 2017.



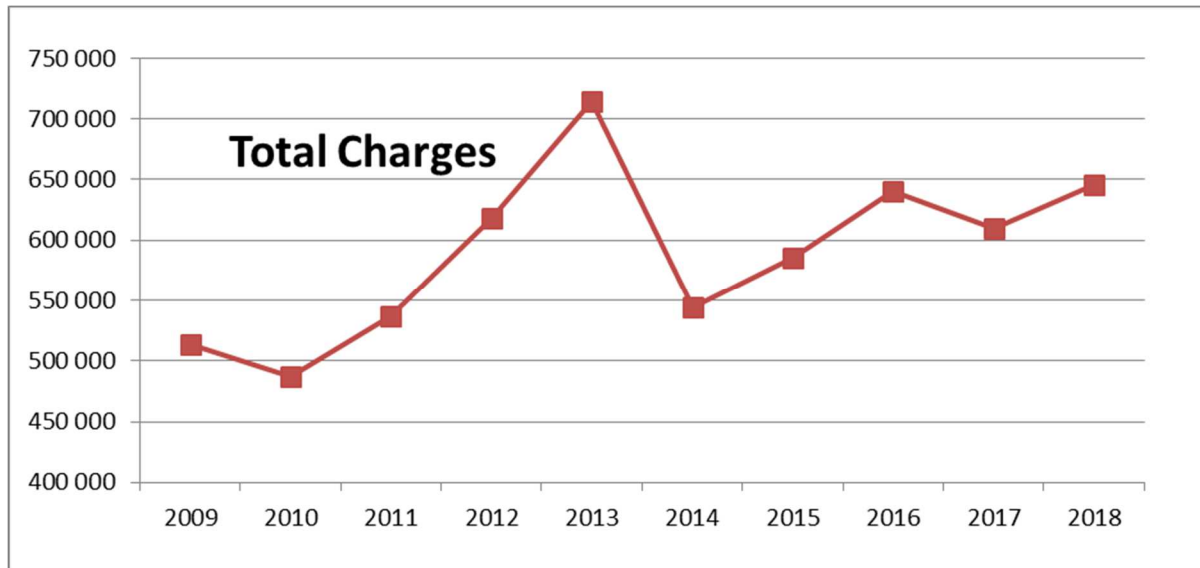
La cotisation est dans la continuité de réduction depuis 2004 et inférieure de près de 6 800 euros à la plus forte année de cotisation.

En 2018, ces cotisations représentent **4,38 %** de la totalité des produits d'exploitation, ce qui montre l'effort réalisé par notre association pour augmenter la part de financements extérieurs afin d'assumer les missions. Une attention doit cependant être portée sur la diminution depuis 2009 de cet apport.



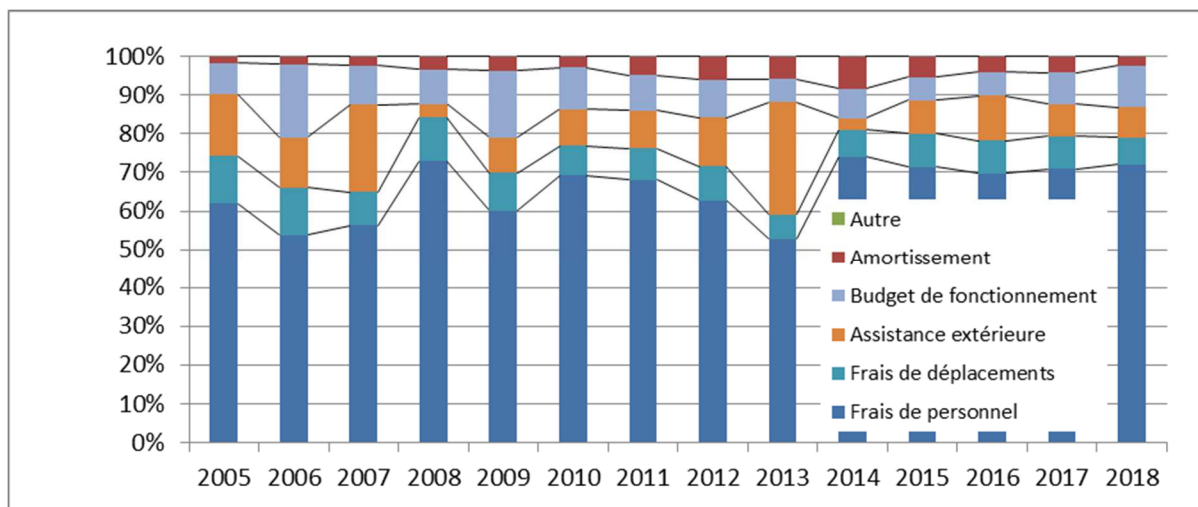
1.2. Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à **649 650,53 €** et sont similaires à 2016 mais en augmentation par rapport à 2014 et 2015 et 2017.

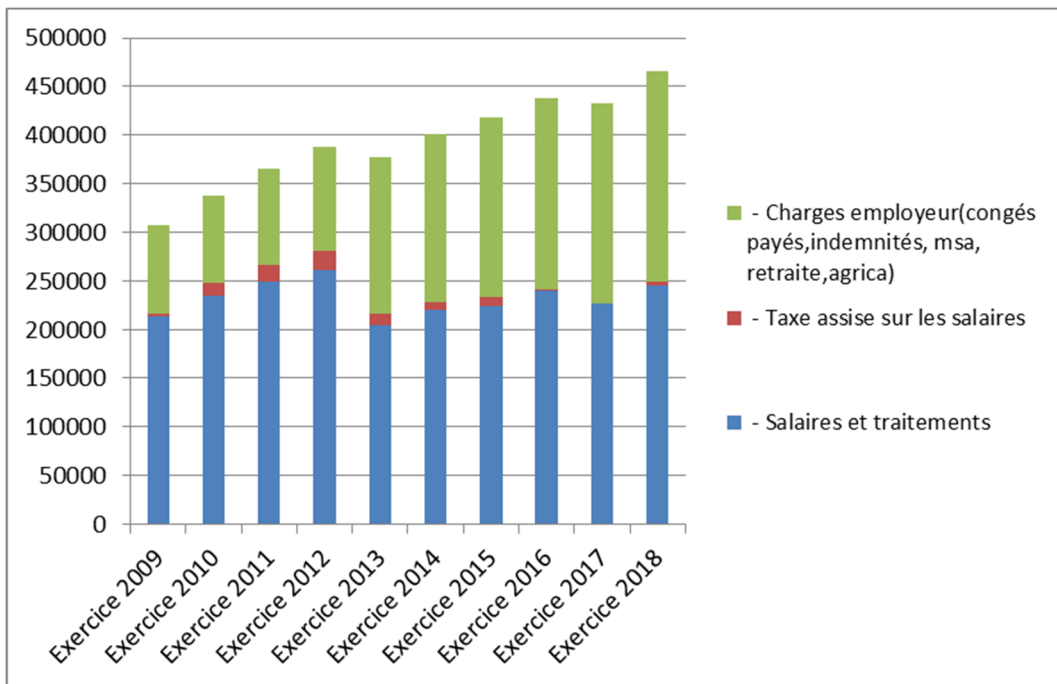


Les principales charges d'exploitation sont :

Les **charges d'exploitation relatives au personnel** s'élèvent au total à **465 498,79 €** et représentent 72% du total des charges d'exploitation.



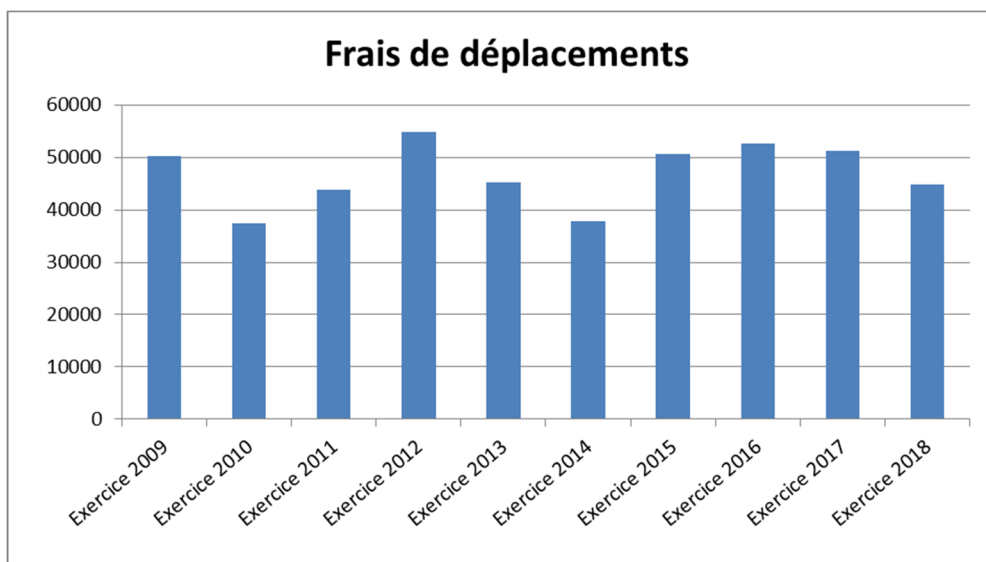
Les salaires ont peu évolué comparativement aux charges et taxes. Une légère diminution est constatée entre 2016 et 2017 liée à l'organisation du personnel avec un congé parental allégeant les coûts de salaires. A contrario en 2018, un arrêt de travail de près de 6 mois entraîne un coût supplémentaire du fait de la subrogation et du remboursement par la msa des indemnités maladie ne couvrant pas le salaire versé par Logrami. Pour pallier au congé parental et à l'arrêt maladie, deux personnes ont été prises en contrat à durée déterminée.



La mise en place de la convention collective des structures associatives à modifier les charges avec le passage de trois employés en statut cadre depuis 2012. La mise en place de la complémentaire santé obligatoire (Harmonie mutuelle) totalise 8 410,08 euros et prévoyance CHORUM et Agrica 13 049,07 euros en 2018.

Soulignons que la taxe sur les salaires doit être acquittée par les employeurs établis en France lorsqu'ils ne sont pas soumis à la TVA. Cependant, les entreprises sous le régime agricole sont exonérées de cette taxe.

Les déplacements des agents représentent **44 929,07 €** soit 7%. Ils sont légèrement inférieurs à l'année précédente mais comparables à la moyenne (46 630 euros +/-6600) par an.

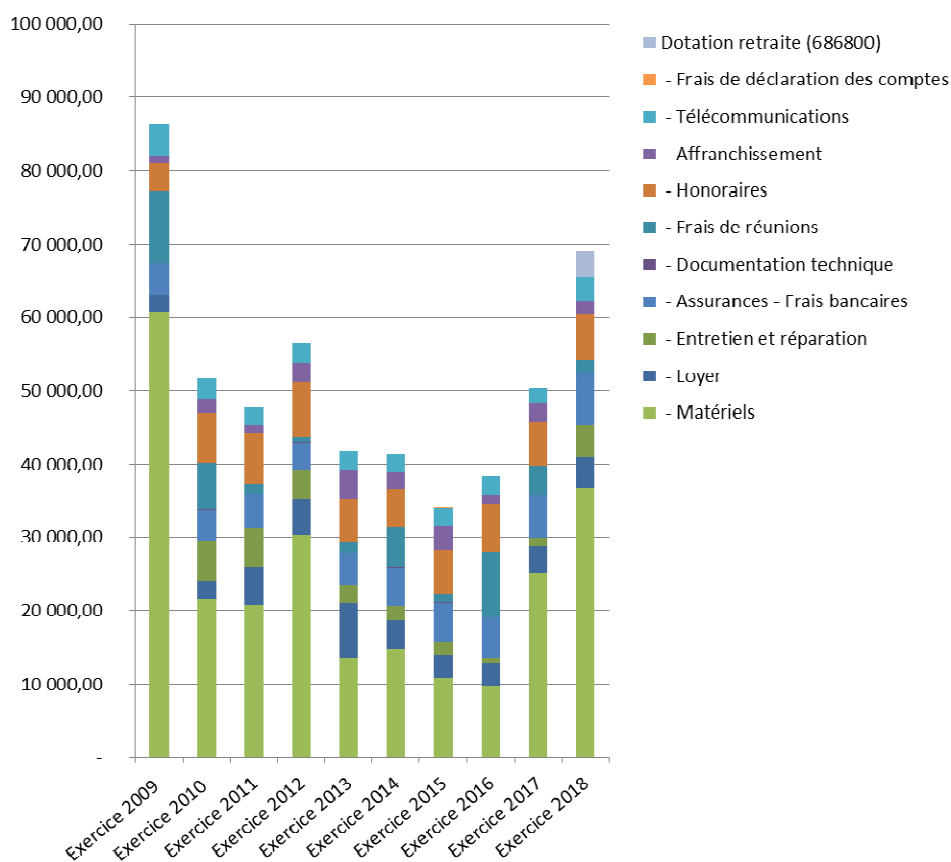


Le budget de fonctionnement strict de l'association correspond à 10,78% des charges d'exploitation soit **69 575,29 €**. Ce budget est supérieur à l'année précédente. Ce poste comprend :

- les courriers, les documents techniques,
- le loyer, les frais bancaires, les honoraires du commissaire aux comptes, les taxes et les frais de réunions (comme l'assemblée générale)
- les télécommunications en augmentation du fait des nouvelles stations,
- les assurances (en augmentation avec la prise en compte du matériel de radio pistage)
- l'entretien et réparation des véhicules en nette augmentation encourageant à un changement de véhicule en 2019
- des achats de matériels pour les opérations (notamment radio pistage augmentant de près de 12 000 euros ce poste de dépense comparativement à 2017).
- La prise en compte de l'immobilisation pour les retraites à venir

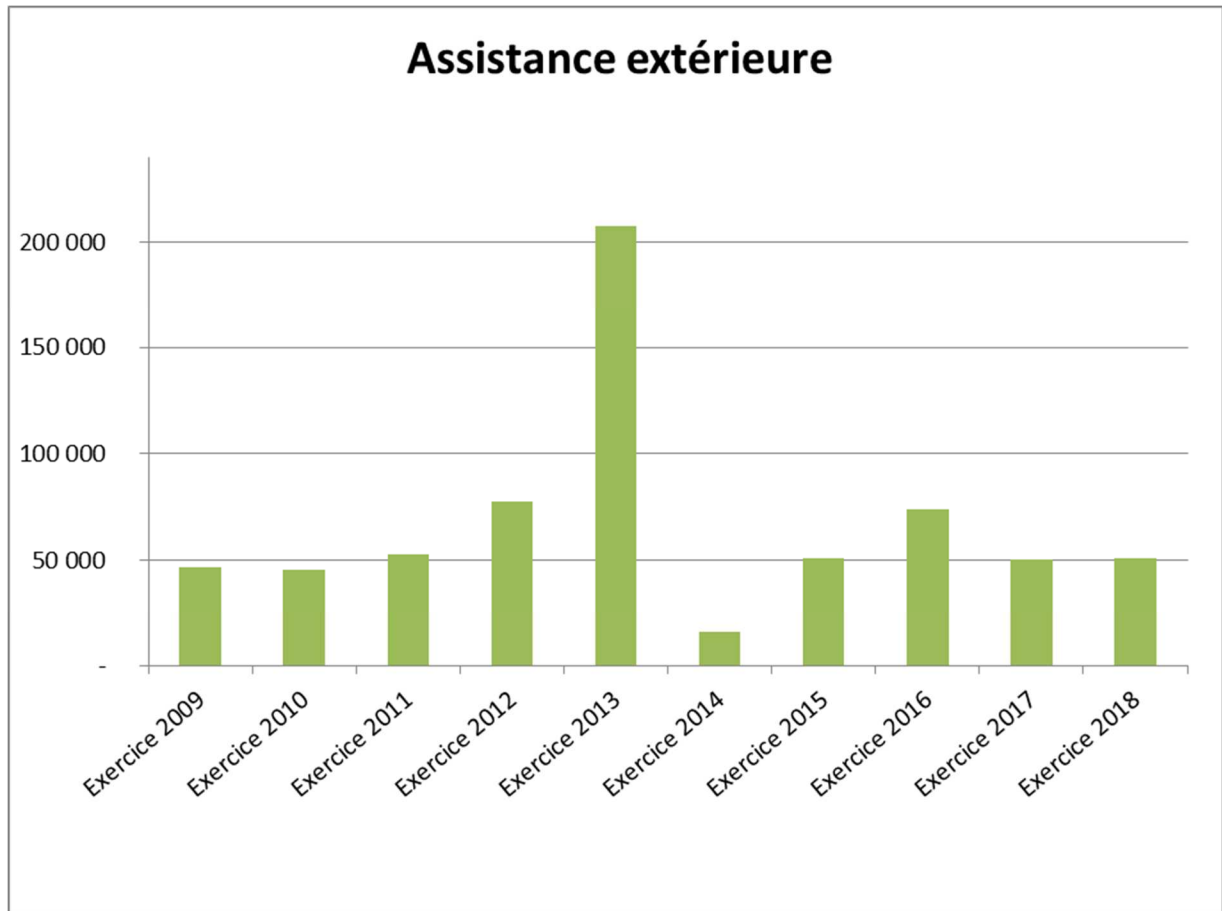
Parmi les charges, le matériel scientifique notamment le matériel nécessaire au réseau d'acquisition des stations de comptage du volet programme de recherches scientifiques représentant un budget de 150 000 euros pour les 10 sites de suivi, le renouvellement annuel de 2018 est de 3 095 euros. En 2018, du matériel de radio pistage a été nécessaire pour le suivi des smolts et comptabilise près de 19 000 euros de matériel et 16 600 euros d'émetteurs.

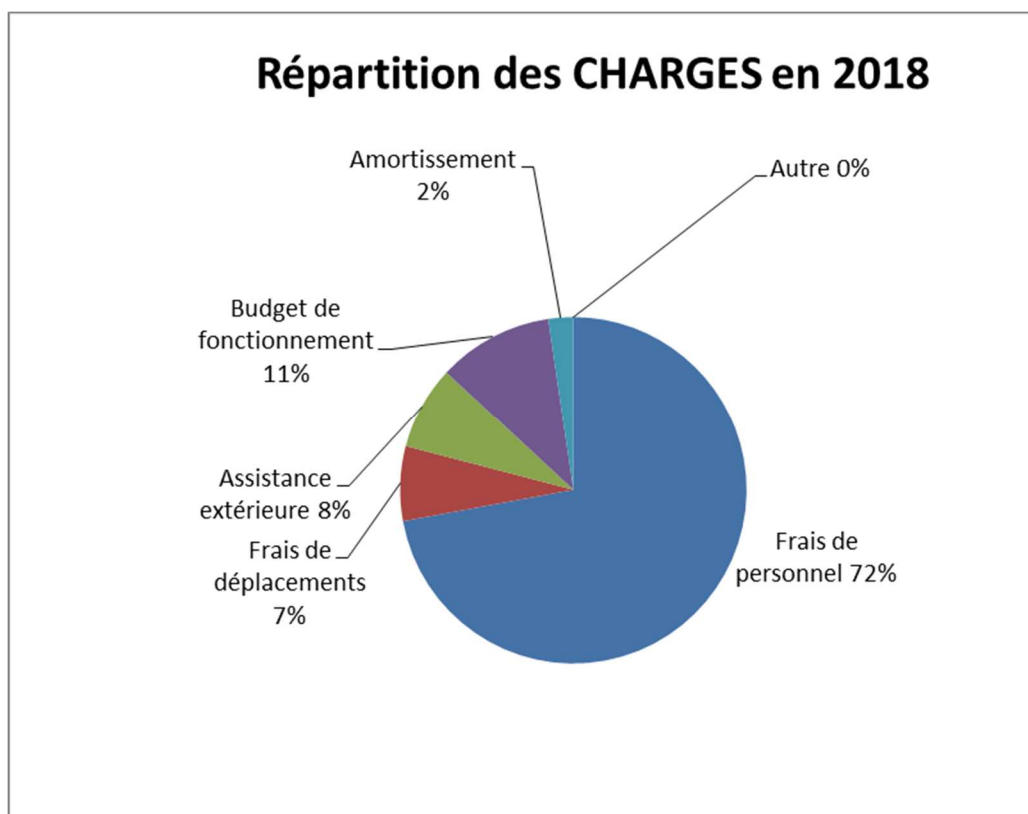
Frais de fonctionnement



Nous subissons également encore la nécessité de nous rééquiper après l'incendie.

Le poste « assistance extérieure » s'élève en 2018 à **50 695,95 €** soit 8 % du total des produits d'exploitation. Il concerne les documents de communication telles que les lettres « Actions phares », « Paroles de migrateurs » mais également l'accompagnement scientifique par l'INRA, la fourniture de smolts ou encore l'hélicoptère pour le comptage des frayères de saumon. Ce poste de dépense est très stable mise à part les années du Réseau Anguille (2013, 2016 et probablement 2019).



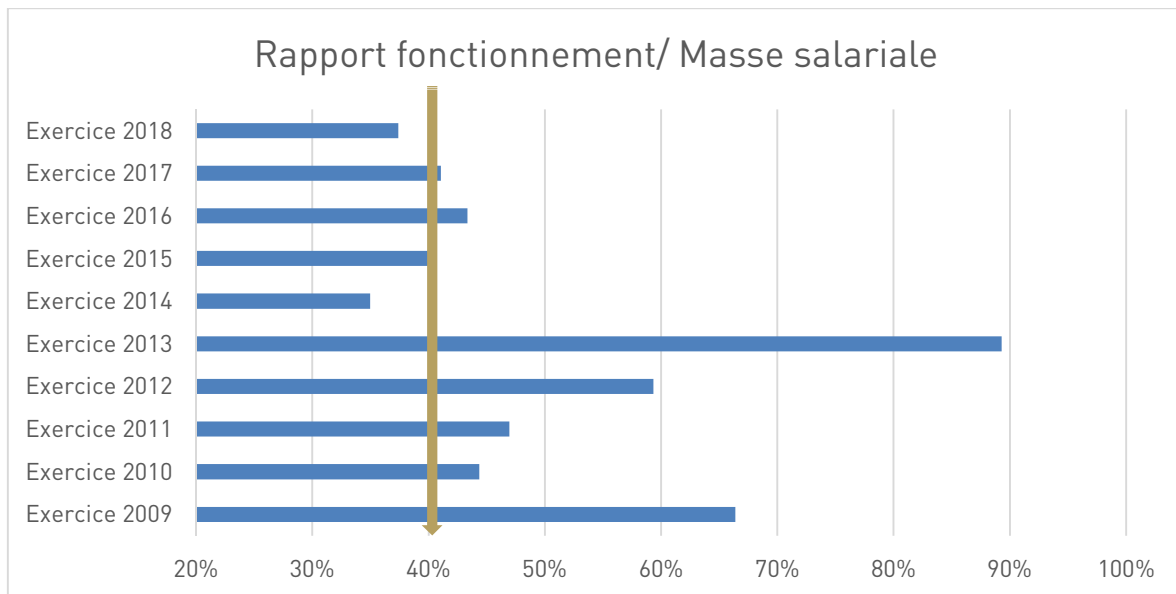


Les charges d'exploitation se répartissent d'années en année de manière standard entre les différents postes :

CHARGES D'EXPLOITATION	Moyenne (2009 à n)	Ecart type
Frais de personnel	67%	7%
Frais de déplacements	8%	1%
Assistance extérieure	11%	7%
Budget de fonctionnement	9%	3%
Amortissement	5%	2%
Autre	0%	0%
Total charges d'exploitation	100%	

Dans le cadre des dossiers futurs auprès du Plan Loire, le budget devra être présenté en masse salariale et 40% de celle-ci en « frais de fonctionnement ». Ce pourcentage comprend donc toutes les autres dépenses du programme (déplacements, assistance extérieure, matériels).

Au regard du fonctionnement de l'association et notamment de la part importante des déplacements et du matériel nécessaire à la mise en œuvre des opérations, ce mode de calcul posera un problème d'équipement pour les actions. En effet, sur 9 années ce seuil a été atteint 7 fois.



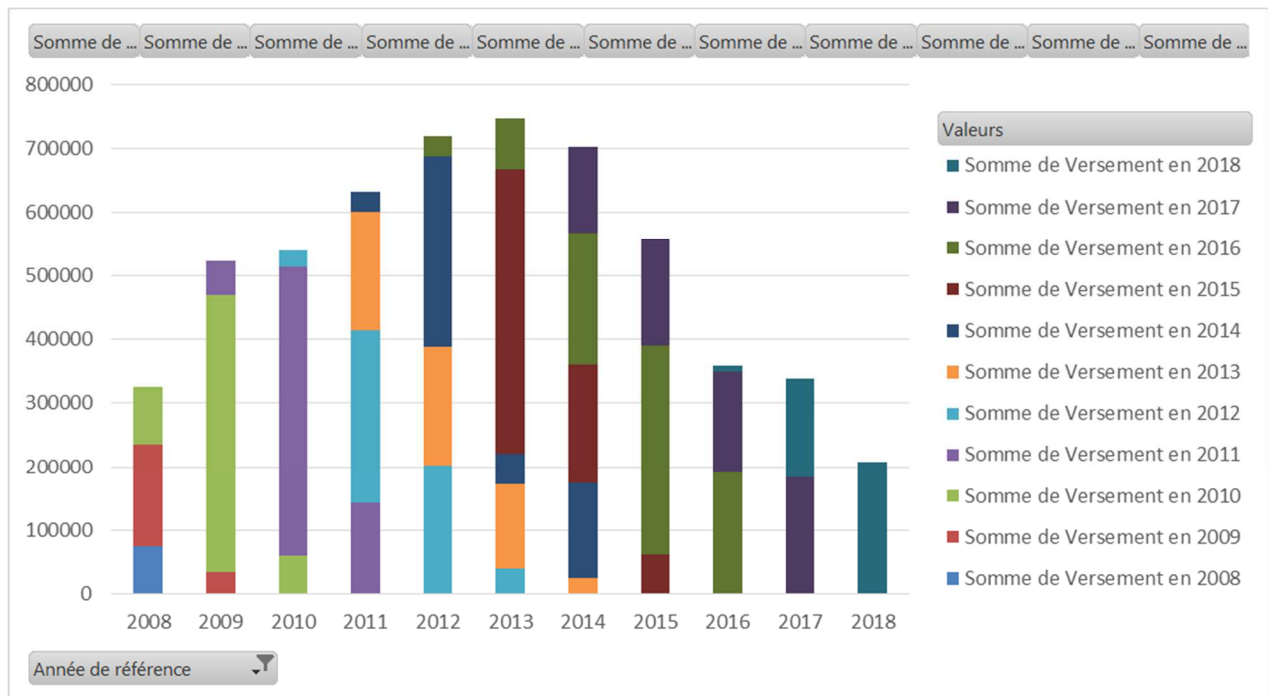
2 Résultat de l'exercice

Le compte de résultat de l'exercice 2018 laisse apparaître un résultat net comptable de **154 368,22 €**

Ce résultat positif permet d'assurer la viabilité et la pérennité à moyen terme de l'association et notamment des emplois qu'elle a créés. Il permet en théorie à l'association de constituer une trésorerie pour continuer la diversification et le développement de ses activités, facilite la participation de l'association aux programmes en cours et futurs et lui garantit les moyens de poursuivre son action.

Cette réserve de trésorerie permet également de palier aux retards de paiement des différents partenaires financiers et aux délais de 3 ans entre l'année d'exercice et le versement de la subvention correspondante aux programmes d'action.

Cependant, en l'absence des versements des subventions de 2016 à 2018 qui ne devraient être constatées qu'en 2019, cette avance de trésorerie est susceptible d'être limitée pour permettre d'assurer les missions en 2019.



3 Bilan actifs passifs 2018

Le total actif s'élève à 1 880 644 €. Ce montant est composé de :

- 175 127€ d'immobilisations de mobiliers ou de matériels.
- 549 520€ de fonds disponibles.
- 1 155 951€ de subventions à recevoir.
- 45 € de placement

En ce qui concerne le passif, on peut voir que l'association possède

- 1 346 677€ de fonds,
- 154 368€ de résultat d'exercice
- 42 566€ de subvention d'investissement
- 50872€ de provision pour risques et charges.

De plus, l'association à 132 192€ de dettes à reverser portant essentiellement sur le personnel, les organismes sociaux et les produits constatés d'avance.

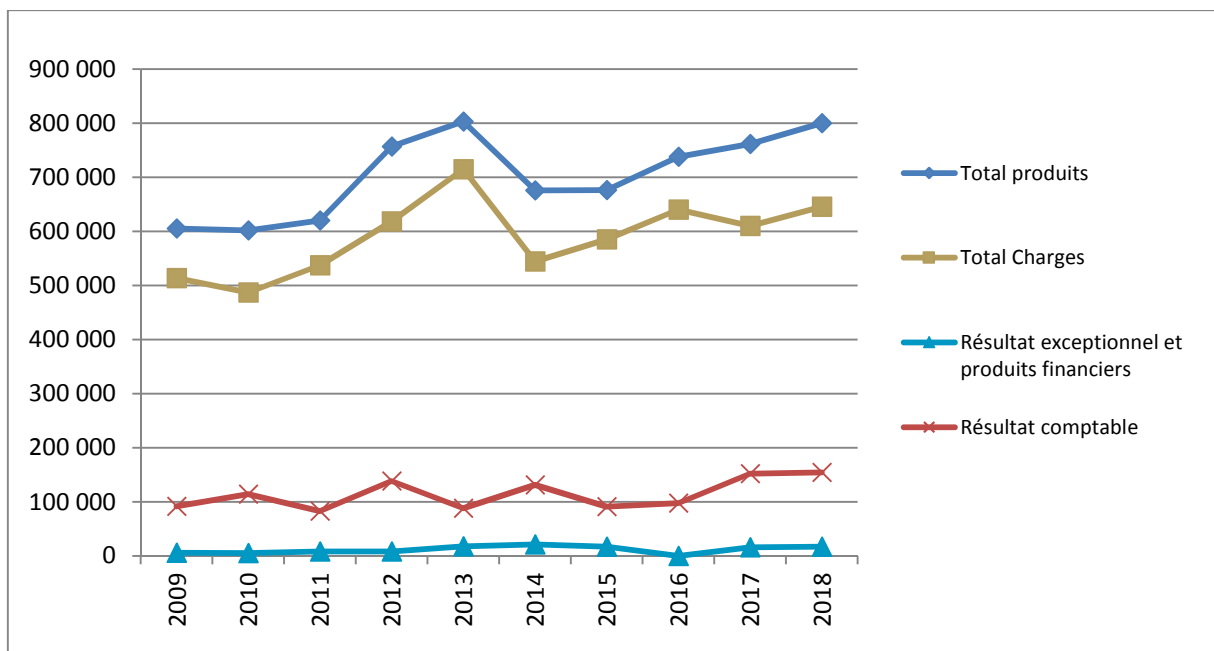
Le versement de 50% à la signature de la subvention par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et non plus un versement unique et final à la clôture du programme (à n+1) et un traitement des produits à recevoir permet d'avoir une meilleure disponibilité de fond en 2018.

Le bilan actif passif est équilibré pour l'exercice 2018.

ACTIF	Exercice N			N-1 Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net				
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilités incorporelles					Capital		
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres	9 349	9 280	69	112	Réserves :		
Immobilités corporelles	165 479	124 571	40 908	31 336	- Réserve légale		
Immobilités financières	300		300	300	- Réserves réglementées		
TOTAL I	175 127	133 851	41 276	31 749	- Autres	1 346 677	1 236 224
Actif circulant :					Report à nouveau		
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	154 368	151 796
Marchandises					Provisions réglementées	42 566	35 924
Avances et acomptes versés sur commandes					TOTAL I	1 543 611	1 423 944
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)	50 872	5 991
Clients et comptes rattachés					Dettes		
Autres	1 155 951		1 155 951	788 049	Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement	45		45		Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	549 520		549 520	743 603	Fournisseurs et comptes rattachés	6 240	5 880
Caisse					Autres	125 952	110 431
TOTAL II	1 705 516		1 705 516	1 532 252	TOTAL III	132 192	116 311
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)	20 118	17 755
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 880 644	133 851	1 746 793	1 564 001	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	1 746 793	1 564 001

4 Compte de résultats 2018

Nous pouvons conclure que notre association présente un budget similaire aux années 2009 à 2017. En 2018, le volume est comparable à 2016 et 2012.



CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	630	
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	161 153	152 099	Subventions d'exploitation	746 146	672 812
Impôts, taxes et versements assimilés	3 678	(618)	Autres produits	34 264	71 406
Rémunération du personnel	248 952	227 450	Produits financiers	1 837	2 025
Charges sociales	212 979	204 798			
Dotations aux amortissements	14 951	24 973			
Dotations aux provisions					
Autres charges		5			
Charges financières	3 537				
TOTAL (I)	645 249	608 706	TOTAL (I)	782 877	746 243
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	204	1 076	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	17 142	15 671
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)	198	336			
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	645 651	610 118	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	800 019	761 914
BENEFICE OU PERTE	154 368	151 796			
TOTAL GENERAL	800 019	761 914	TOTAL GENERAL	800 019	761 914

Compte de résultats 2018

Association LOGRAMI LOIRE GRANDS MIGRATEURS	Exercice 2018 présenté en euros
- Subventions opérations	734 444
- Subventions du personnel	12 331
- Cotisations adhérents	34 264
- Indemnités maladie	0
- Transfert de charges d'exploitation, Produits financiers	1 837
- Sub investissement	0
Total des produits d'exploitation	782 877
- Matériels consommables	36 779
- Participations Extérieures/sous traitance	50 696
- Loyer	4 279
- Entretien et réparation	4 179
- Assurances - Frais bancaires	7 146
- Documentation technique	-
- Frais de réunions	1 737
- Honoraires	6 240
- Frais de déplacements	44 929
- Affranchissement	1 908
- Télécommunications	3 069
- Frais de déclaration des comptes	192
- Taxe assise sur les salaires	3 568
- Charges employeur (congés payés, indemnités, msa, retraite, agrica, chorum)	215 949
- Salaires et traitements	245 982
- Charges sur exercice antérieur	0
- immobilisation incorporelle	701
- Dotations aux amortissements corporelles	14 250
Dotation retraite (686800)	3 537
-Impôt société	198
- Autres charges (opération courante, amende)	108
Total des charges d'exploitation	645 447
RESULTAT D'EXPLOITATION	137 628
Produits financiers	-
Total des produits financiers	-
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	17 142
Total des produits exceptionnels	17 142
Impôt Société personnel moral non lucratif	198
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (amende, impôt soc)	204
Total des charges exceptionnelles	402
RESULTAT EXCEPTIONNEL	16 740
Total des Produits	800 019
Total des Charges	645 651
RESULTAT NET COMPTABLE	154 368